

FEMMES EN SITUATION DE HANDICAP VICTIMES DE VIOLENCES :

Prévenir et repérer les violences,
accompagner et orienter les victimes



COLLOQUE RÉGIONAL DU 30 NOVEMBRE 2021
à destination des professionnels des secteurs
sanitaire, social et médico-social

- sous l'impulsion de la DRDFE - animé par le CREAI -
GRANDE HALLE DU CHÂTEAU DE CHAMEROLLES (45)

Programme

Action organisée avec le concours financier de l'État

ET AVEC LA CONTRIBUTION DE :

LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE - LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU LOIRET - LA
DREETS - L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ - LA FÉDÉRATION AUTISME CENTRE-VAL
DE LOIRE - APF FRANCE HANDICAP - LA FÉDÉRATION RÉGIONALE DES CIDFF

OÙ NOUS EN SOMMES

En France, en moyenne, on estime à plus de 200 000 le nombre de femmes âgées de 18 à 75 ans qui, au cours d'une année, sont victimes de violences physiques et/ou sexuelles commises par leur conjoint ou ex-conjoint. A ces violences s'ajoutent d'autres formes : verbales, psychologiques, économiques, ou encore administratives. Le confinement national du printemps 2020 s'est accompagné d'une hausse des signalements et des demandes d'aide de femmes victimes de violences. Si cette augmentation n'est pas nécessairement synonyme d'une hausse des violences intrafamiliales et conjugales, mais davantage le signe d'une prise de conscience des violences vécues par les victimes, cette sollicitation croissante des acteurs, associations et services concernés fait apparaître l'ampleur du phénomène des violences contre les femmes. S'il faut souligner les mesures annoncées dans le cadre du Grenelle des Violences Conjugales en novembre 2019, la libéralisation de la parole et le développement d'outils d'aide à la prévention, au repérage, à l'accompagnement et à l'orientation des victimes, le chemin à parcourir est encore long.

Ce chemin est encore long, notamment pour les femmes en situation de handicap. Bien que plus exposées au risque d'être victimes de violences que les femmes sans handicap déclaré, ces femmes sont longtemps restées en marge des mesures et orientations politiques et publiques. Récemment, des travaux visant à quantifier les victimes de violences en situation de handicap ont été menés, des guides et des outils ont été développés pour aider les professionnels à prévenir, repérer, accompagner les situations de violences à l'encontre de ces femmes. Des violences qui peuvent émaner de leur conjoint ou ex-conjoint, mais aussi d'acteurs acteurs, proches aidants, aidants professionnels...

Ces problématiques et orientations nationales se déclinent à l'échelle de la région Centre-Val de Loire.

En décembre 2019 s'est tenu un colloque sur l'hébergement et le logement pour les femmes victimes de violences, organisé par la Direction Régionale des Droits des Femmes et à l'Égalité (DRDFE), l'Union Sociale pour l'Habitat (USH) et le CREAL Centre-Val de Loire. Depuis, cette rencontre s'est poursuivie par un groupe de travail.

Cette instance a travaillé à l'élaboration d'une stratégie régionale concernant l'hébergement et le logement pour les femmes victimes de violences. Au sein de cette stratégie, la question des femmes en situation de handicap et victimes de violences a été intégrée. Le CREAL, de par son expertise dans le champ du handicap, a été identifié comme pilote principal de cette question précise.

Souhaitant rendre visible cette problématique au niveau régional et favoriser le repérage, l'orientation et l'accompagnement des femmes en situation de handicap victimes de violences par l'ensemble des acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux, mais également les aidants et les victimes de violences elles-mêmes, le CREAL a proposé d'organiser et d'animer ce colloque régional à destination des professionnels des secteurs sanitaire, social et médico-social, intervenant dans le champ du handicap, des personnes âgées, de l'exclusion et de la précarité.

Cet événement vise plusieurs objectifs, depuis la compréhension des mécanismes des violences contre les femmes, de la spécificité des violences contre des femmes en situation de handicap, jusqu'à l'outillage des acteurs pour le repérage et l'accompagnement des victimes et le renforcement du pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

Animation : *Christine Prizac, formatrice au CREAI et Charlotte Perrot-Dessaux, conseillère technique du CREAI*

8 h 30 - 9 h 15 - Arrivée des participants, café d'accueil

9 h 15 - 10 h - **Ouverture :** **Claude Laizé**, Président du CREAI, suivi des prises de parole de :

- **M. Marc Gaudet**, Président du Conseil Départemental du Loiret
- **Conseil Régional** (sous réserve)
- **Mme Isabelle Annaheim-Jamet**, Directrice de l'offre médico-sociale de l'Agence Régionale de Santé
- **Mme Florence Gouache**, Secrétaire générale aux affaires régionales de la Préfecture de région Centre-Val de Loire

Présentation de la journée : **Pauline Noël**, Directrice du CREAI

10 h - 12 h 30 - **Conférence-débat, rythmée par des temps d'échanges avec la salle :**

Les violences faites aux femmes en situation de handicap et leurs effets sur les victimes : problématisation, connaissance et repérage des violences, outils et formations

Intervenantes :

- **Johanna Dagorn***, sociologue, laboratoire LACES (Université de Bordeaux) : présentation de données quantitatives des violences faites aux femmes en situation de handicap
- **Emmanuelle Doineau**, psychologue clinicienne, psychothérapeute en libéral à Tours : intervention sur les mécanismes des violences, de la domination, de l'emprise
- **Claire Desaint* et Alexiane Martinez***, vice-présidente et chargée de mission Violences de Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir : présentation d'actions menées et d'outils développés pour accompagner les femmes en situation de handicap victimes de violences
- **Marie Rabatel***, Présidente de l'association Francophone de Femmes Autistes : focus sur les femmes autistes victimes de violences. Présentation d'actions de formation et de prévention au sein d'Établissements et de Services Médico-Sociaux

(* : en visioconférence)

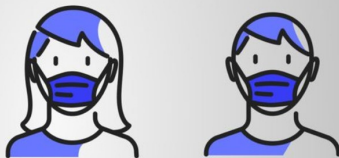
12 h 30 - 14 h - **Pause déjeuner** - plateaux-repas proposés par Saveurs et Talents

14 h - 16 h 45 - **Témoignages, expériences, dispositifs et ressources existants, rythmés par des échanges avec la salle :**

14 h à 14 h 15 : **Michèle Martin**, travailleuse sociale, présidente de Parents autrement : présentation de vignettes cliniques et d'expériences professionnelles

- 14 h à 15 h 15 - **Séquence « Réseaux et ressources en région » :**
 - **Dr Mélanie Aimé**, médecin de l'Unité Médico-Judiciaire du CHRO
 - **Hélène Vernon**, sage-femme coordinatrice du Réseau Périnatalité Centre-Val de Loire
 - **Sandra Massé**, Référente Vie Intime Affective et Sexuelle (VIAS) pour le Centre ressource Handicap - Parentalité, Vie Intime Affective et Sexuelle Région Centre-Val de Loire - APF France Handicap
- 15 h 30 à 16 h 45 - **Accompagnement et accès au droit : partenariats et réponses adaptées :**
 - **Claire Montay**, coordinatrice de la Fédération Régionale des CIDFF (Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)
 - **Adeline De Wilde**, juriste au CIDFF du Loiret et intervenante au Lieu d'Accueil et d'Ecoute pour les femmes victimes de violence conjugale
 - **Arlette Bureau**, policière municipale, formatrice aux CNFPT d'Orléans (45) et de Pantin (93)

16 h 45 - Clôture de la journée par **Nadia Bensrhayar**, Directrice Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité et **Pauline Noël**, Directrice du CREAI



Pour notre sécurité à tous,
le port du masque est obligatoire.

Passes sanitaires et port du masque obligatoires

CONTACTS :

- DRDFE : 02 38 81 40 48
drdfe@centre-val-de-loire.gouv.fr

- CREA I : 02 38 74 56 00
creai-centre@creai-centre.asso.fr